



Formulaire d'inscription

SOYEZ À L'HEURE !

Le Comité d'accélération de camions de Saint-Joseph vous invite à la compétition de tir et d'accélération de camions qui aura lieu les **3 et 4 septembre 2011** prochains dans le cadre du Festival de la Fête du Travail de Saint-Joseph. Voici le formulaire d'inscription qui doit nous parvenir au plus tard le **1^{er} août 2011** prochain. Le coût de l'inscription est de 35 \$ par classe par camion plus 5 \$ d'entrée par chauffeur payable le samedi matin 3 septembre 2011 sur le site des compétitions. Les inscriptions auront lieu samedi le 3 septembre 2011 de 8 h à 10 h 30.

Nom du coureur _____ Marque du camion _____

Marque du moteur _____ HP du moteur _____

Adresse _____ Code postal _____

Téléphone _____ Cellulaire _____

Nombre de personnes (Paddock) _____

Numéro coureur (membre FECCLQ)

Noms des membres de l'équipe

Numéro coureur (non-membre)

JE M'INSCRIS DANS

UNE CLASSE SEULEMENT*

Classe B	Classe A
<input type="checkbox"/> Bobtail	<input type="checkbox"/> Bobtail
<input type="checkbox"/> Chargé	<input type="checkbox"/> Chargé

Classe C (Rue · Stock)

- Bobtail
- Chargé

Classe Open

- Bobtail
- Chargé

* La classe B pourra « peut-être » s'inscrire dans la classe A selon le nombre d'inscriptions reçues pour l'évènement. Le tout se décidera pendant la période d'inscriptions le samedi matin 3 septembre 2011.

* Les classes B et A peuvent s'inscrire dans l'Open.

Signature du coureur _____

Le Comité d'accélération de camions vous souhaite la bienvenue et vous remercie de participer à cette grande compétition et au plaisir de se rencontrer les 3 et 4 septembre 2011 prochains.

RÉSERVATION

SOUPER

Remise des bourses

Dimanche 4 sept. 20 h

École Lambert

20\$/adulte
10\$/enfant

Le tout payable à la remise du formulaire d'inscription

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Menu

- Potage permantier
- Roast Beef
- Sauce au jus
- Pommes de terre pilées
- Légumes jardinière
- Salade de chou
- Gâteau au beurre
- Coulis à l'érable
- Thé, café, lait, eau ou liqueur

Décharge de responsabilité et règlements 2011 au verso →

Monsieur Benoît Gagné, président de la compétition

70, rue Michener, Parc Industriel, Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0
 Tél. : 1 418 397-6260 · Cell. : 1 418 222-3089 · Téléc. : 1 418 397-5146
 www.accelerationcamionstjoseph.com · info@accelerationcamionstjoseph.com

Décharge de responsabilité et règlements - 3 et 4 septembre 2011

Décharge de responsabilité

Je participe volontairement et à mes risques à une course de tir et d'accélération de camions. En signant cette décharge, je déclare être conscient des risques qu'entraîne une activité comme celle-ci. Je suis en accord avec le fait que le Comité organisateur de tir et d'accélération de camions ainsi que le Festival de la Fête du Travail de Saint-Joseph ne sera, en aucun cas, tenu responsable de tout accident survenu sur les lieux.

Règlements 2011

01. Le Festival et le Comité d'accélération de camions de Saint-Joseph se dégage de toute responsabilité en cas d'accident et/ou de bris mécanique.
02. Les coureurs sont entièrement responsables de leur véhicule en cas de bris (ex. : accrochage, bris mécanique, etc.). Le Comité d'accélération de camions de Saint-Joseph et le Festival des travailleurs ne sont aucunement responsables.
03. Le conducteur est responsable de son passager.
04. Inscription pour la compétition : 35 \$ par classe par camion plus 5 \$ d'entrée par chauffeur.
05. Tous les compétiteurs doivent être présents au meeting des coureurs. Une feuille de présence devra être signée lors du meeting. S'il y a une absence, il y aura une perte de point pour les coureurs membres du FECCLQ.
06. Le coureur doit garder sa piste séparée par les points jaunes.
07. Les courses seront double élimination.
08. **UN FAUX DÉPART = ACCEPTÉ · UN DEUXIÈME FAUX DÉPART = UNE DÉFAITE.**
09. Lorsqu'un compétiteur est appelé au départ, il doit se présenter dans les 5 minutes qui suivent ou sinon, **UNE DÉFAITE.**
10. Aucune vitesse excessive ne sera tolérée hors circuit.
11. Tout geste ou parole antisportif ou remarque agressive envers les bénévoles responsables du circuit ne sera toléré (disqualification).
12. Aucune boisson alcoolisée ne sera tolérée pour les chauffeurs et leurs passagers durant les Compétitions de tir et d'accélération (disqualification instantanée).
13. Dans les classes B, A et Open, une plaque protectrice ou autre doit **OBLIGATOIREMENT** être installée de chaque côté du camion pour protéger les réservoirs et les spectateurs en cas de bris mécanique. (ex. : clutch, joint, driving-shaft, etc.).
14. Aucune injection additionnelle. Un mécanicien inspecteur fera une vérification et ce, en toute impartialité.
15. **Tous les coureurs inscrits ont droit à 1 seul essai. Même si il y a « lumière rouge » au départ de l'essai, le coureur doit poursuivre et décoller. IL N'Y AURA PAS DE REPRISE. L'essai dans les classes A et B compte également pour la classe Open. La classe C = Camion stock.**

TOUS LES BRIS MÉCANIQUES DOIVENT ÊTRE RAPPORTÉS DANS LES 5 MINUTES AUX RESPONSABLES DE LA COMPÉTITION, AFIN DE NE PAS RETARDER LE DÉROULEMENT DES COMPÉTITIONS. APRÈS CE DÉLAI, LES RESPONSABLES DE LA COMPÉTITION PEUVENT DONNER UNE DÉFAITE AU COUREUR SANS PRÉAVIS.

N.B. La violation de l'un des règlements entraînera la disqualification.

Soyez prudents et respectez les règlements pour la bonne marche des compétitions.

Bonne chance !

Je reconnais avoir lu, compris et j'accepte cette décharge de responsabilité et tous les règlements.

Nom (lettres carrées)

Signature